

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Pêcheur à pied professionnel

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir un projet de création d'une entreprise de pêche à pied maritime
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Attestation de réussite au stage de formation « pêche maritime à pied à titre professionnel », sans équivalence de niveau de qualification, délivré par le Ministère de l'Agriculture, par le biais de la Direction Interrégionale de la Mer
- Le dispositif d'évaluation est basé sur le modèle par unités capitalisables
- Évaluation des unités d'enseignement générales par écrit ou oral en cours de formation. Évaluation des unités d'enseignement professionnelles lors d'une épreuve orale et par écrit sur remise d'un document (dossier de projet) en fin de formation
- RS : N°7051
Date enregistrement : 01/04/2015
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7051>
- Date échéance enregistrement : 02/04/2030

UN TREMPLIN POUR...

- Acquérir la capacité professionnelle en pêche à pied maritime, en complément de l'obtention du permis national et de la licence
- S'installer en tant que pêcheur à pied professionnel

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 100 % de réussite à l'examen en mars 2025 (11 reçus sur 11 présentés)
- 0 % de taux d'abandon en cours de formation
- À 6 mois après la formation : promotion 2025 100 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 100 % en emploi

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.mfrchallans.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Delphine NAUD, la faisabilité selon le handicap

⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site internet de la MFR ou par téléphone

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire



SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS
97 rue des Plantes
85300 CHALLANS
02 51 68 21 49
mfr.challans@mfr.asso.fr
www.mfrchallans.fr

CAPACITÉ PROFESSIONNELLE PÊCHE MARITIME A PIED A TITRE PROFESSIONNEL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Sur
195
heures

DURÉE

- Une session par an
- De janvier à mars
- 105 heures en centre / 90 heures en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

- Formation étalée sur 3 mois
- Sessions en centre sur les mortes eaux

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise de pêche à pied professionnel : tuteur agréé par l'organisation professionnelle

OBJECTIFS DU STAGE EN ENTREPRISE

- Former les entrants dans la profession aux techniques de pêche et à l'environnement de la pêche (stratégie d'entreprise, commercialisation et valorisation, ...) dans le respect des réglementations, de la gestion de la ressource et de l'ergonomie

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Pêche, tri, transport, préparation pour la mise en marché
- Maintenance du matériel de pêche
- Commercialisation de l'entreprise
- Gestion de la pêche, des moyens matériels, de l'économie et de la comptabilité de l'entreprise
- Détermination de la stratégie de l'entreprise

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- * Développer les compétences dans les activités de pêche à pied maritime
- Situer les enjeux environnementaux, territoriaux et sociétaux de la pêche et s'adapter aux réglementations
- Maîtriser et combiner savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques pour comprendre les activités de pêche dans le milieu
- Assurer la gestion technico-économique de l'entreprise
- Organiser et mener sa pêche
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits
- * Assurer la responsabilité d'une entreprise de pêche à pied maritime

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE :

- Assurer la gestion technico-économique de l'entreprise
- Organiser et mener sa pêche
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Situer les enjeux environnementaux, territoriaux et sociétaux de la pêche et s'adapter aux réglementations
- Maîtriser et combiner savoir et savoir-faire scientifiques et techniques pour comprendre les activités de pêche dans le milieu.

MÉTHODES MOBILISÉES ⁽¹⁾

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Numéro siret : 786 390 211 000 13

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850105985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément